



Mercredi 25 juin 2014

Forte mobilisation des députés de l'Appel des 100

sur les amendements au projet budgétaire rectificatif pour 2014

Durant la semaine du 23 juin, a lieu l'examen en séance publique du projet de loi de finances rectificative pour 2014. Les députés sont ainsi appelés à voter des mesures budgétaires en cours de session parlementaire après le vote, fin 2013, du budget pour l'année 2014 et avant le vote, en novembre 2014, du budget pour l'année 2015.

Face aux choix économiques du président de la République et du gouvernement sur lesquels les parlementaires sont amenés à se prononcer, les 41 députés qui se sont abstenus lors du vote du programme de stabilité se mobilisent pour proposer une autre voie budgétaire. J'ai donc déposé avec mes quarante autres collègues treize amendements au projet de loi de finances rectificative pour 2014. Preuve de l'intérêt de cette démarche parmi les parlementaires socialistes, ces amendements ont été co-signés par 55 députés qui se sont mobilisés lors de leur discussion dans l'hémicycle. N'étant pas soutenus par les instances du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et n'ayant pas l'avis favorable du gouvernement, ces amendements portent pourtant sur un enjeu

essentiel pour l'avenir économique de la France et la réussite du quinquennat. Il en est ainsi de l'amendement que nous avons défendu dans la soirée du 24 juin visant à demander la restitution du montant versé à des entreprises dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) en cas d'usage non prévu par la loi comme le versement de dividendes aux actionnaires. Cet amendement n'a pu être adopté malgré le vote de 51 députés en sa faveur dont faisaient partie outre les socialistes, les écologistes, les radicaux et les communistes.

Les défaites successives aux élections municipales et européennes sont la preuve que l'orientation économique et sociale adoptée par le président de la République n'a pas le soutien de nos électeurs qui s'inquiètent de la progression du chômage et de la baisse de leur pouvoir d'achat. C'est sur l'analyse de ce constat que notre initiative a émergé et non pas, comme nous avons pu l'entendre ici ou là, sur une quelconque défiance personnelle à l'égard de personnalités qu'il s'agisse de François Hollande ou de Manuel Valls. Il ne s'agit donc pas d'un problème de personne mais d'orientation politique.

Avec mes collègues, nous proposons ainsi de réorienter les choix économiques de l'exécutif qui, davantage tournés vers une politique de l'offre trop avantageuse pour les entreprises et les patrons et peu en phase avec les revendications des salariés et des ménages modestes, contredisent les engagements de campagne de François Hollande. C'est pourquoi nous proposons par exemple de cibler le CICE sur le logement, les transports, la recherche et l'innovation, de flécher les crédits d'impôts vers les entreprises qui embauchent des apprentis, d'ouvrir les emplois d'avenir aux chômeurs longue durée et de conditionner la baisse de l'impôt sur les sociétés à un réinvestissement des bénéficiaires.